



## Cercles de réconciliation - Thème de rassemblement

---

### La réconciliation

Auteur : La rencontre porte sur quatre lectures, soit deux extraits du rapport final de la CVR, un commentaire de Murray Sinclair et un article de Maggie Hodgson qui propose une réflexion sur la réconciliation s'adressant particulièrement aux peuples autochtones.

*Animateur/animateur :*

#### 1. La réconciliation à la croisée des chemins

« Pour certaines personnes, la réconciliation est le rétablissement d'un état conciliatoire. Néanmoins, il s'agit d'un état qui, pour de nombreux Autochtones, n'a jamais existé entre Autochtones et non-Autochtones. Pour d'autres, la réconciliation, dans le contexte des pensionnats indiens, s'apparente à une situation de violence familiale. Il s'agit de réparer les erreurs du passé d'une manière qui vient à bout des conflits et établit une relation saine et respectueuse entre les peuples, et pour l'avenir. C'est dans ce contexte que la Commission de vérité et réconciliation du Canada a abordé la question de la réconciliation.

Pour la Commission, la réconciliation consiste à établir et à maintenir une relation de respect réciproque entre les peuples autochtones et non autochtones dans ce pays. Pour arriver, il faut prendre conscience du passé, reconnaître les torts qui ont été causés, expier les causes et agir pour changer les comportements.

Nous n'y sommes pas encore. La relation entre les peuples autochtones et les peuples non autochtones n'est pas une relation de respect mutuel. Mais nous croyons qu'il est possible d'y arriver, et nous croyons qu'il est possible de maintenir une telle relation. »

« Le processus de réconciliation doit soutenir les Autochtones pendant la longue guérison qui leur permettra de panser les blessures directement associées à l'héritage de colonisation destructeur qui a complètement ravagé leurs vies. Ce processus de réconciliation doit cependant permettre d'en faire beaucoup plus puisqu'il doit inspirer tant les Autochtones que les non-Autochtones de partout au pays à transformer la société canadienne afin que nos enfants et nos petits-enfants puissent vivre ensemble dans la paix, la dignité et la prospérité sur ces terres que nous partageons. » (Commission de vérité et réconciliation, 2015, p. 7-8)

**Participant(e) 1 :**

## **2. Les activités de la Commission**

« Avant l'établissement de la Commission, les propos de ceux et celles qui ont été directement touchés par l'expérience des pensionnats indiens, en particulier les anciens élèves, ont été absents des dossiers historiques. La Commission s'est engagée à offrir à chaque ancien pensionnaire l'occasion de parler de son expérience. Elle a reçu plus de 6750 témoignages de survivants des pensionnats, de membres de leur famille et d'autres personnes qui souhaitaient partager leurs connaissances du système de pensionnats indiens et de son héritage. »

« Dans le but de saisir tous les aspects de l'expérience des pensionnats indiens, la Commission a déployé des efforts pour obtenir le témoignage d'anciens employés des pensionnats. Avec l'aide des Églises parties à la Convention de règlement, la Commission a effectué 96 entrevues avec d'anciens membres du personnel ou leurs enfants. De plus, la Commission a reçu les témoignages d'anciens membres du personnel et des membres de leur famille lors des événements nationaux et régionaux et des audiences communautaires. Les témoignages recueillis constitueront en partie une collection permanente de documents concernant les pensionnats indiens. »  
(Commission de vérité et réconciliation, 2015, p. 29-31)

**Participant(e) 2 :**

## **3. La nation de la réconciliation**

« Un grand nombre de personnes ont pris part à la conversation sans réellement réfléchir à ce qu'était la réconciliation. Elles se concentraient sur ce que la réconciliation n'était pas. Il n'était pas question de pardon. Il n'était pas question de souveraineté. Il n'était pas question de titres de propriété des terres. Il n'était pas question de contrôle gouvernemental. Ces personnes sont donc venues avec beaucoup de perspectives négatives. Une fois que nous avons convenu que la réconciliation consistait à établir une relation équilibrée et respectueuse entre au moins deux entités souveraines et existantes, et de le faire de façon à leur permettre de fonctionner par la suite en partenariat, je crois que cette idée a rapidement pris forme chez nous tous. » (Shead, 2015, p. 27)

**Participant(e) 3 :**

## **4. La réconciliation : un processus spirituel**

« C'est à vous de le décider! », affirme l'Aîné Abe Burnstick.

« La réconciliation est un concept d'inspiration occidentale qui décrit le processus permettant à l'esprit de retrouver la paix. Pour arriver à cet état de réconciliation, l'objectif à long terme est de se préparer à passer de l'autre côté avec la sérénité d'un esprit en paix. De fait, la paix est un état d'esprit. On y parvient au prix de grands efforts personnels ou avec la détermination d'invoquer l'aide du Créateur pour trouver la paix en soi. Le processus de la réconciliation fait donc partie intégrante de notre pensée, de notre chair, de notre esprit et de notre attitude. Soit que nous décidions de perpétuer notre souffrance et notre colère, soit que nous acceptions de prendre les mesures nécessaires pour effectuer le changement, et ce, dans notre propre intérêt. Un cheminement de cette nature ne veut pas forcément dire que la personne, ou le gouvernement, ou l'Église, qui nous a lésés doit s'excuser ou regretter l'acte commis avant qu'on n'en arrive à retrouver la paix en soi. Pour la plupart des gens et des communautés, la démarche aboutissant à ce sentiment de paix et de libération de l'esprit s'étend sur une très longue période. En effet, trouver la paix de l'esprit, c'est le travail de toute une vie. En récompense, nous serons un peuple d'espoir, de spiritualité et d'engagement. Notre motivation profonde pour la réalisation d'un tel idéal est de faire en sorte que nos petits-enfants n'aient pas à vivre aux prises avec notre souffrance spirituelle et émotionnelle. »

« Un grand nombre d'anciens élèves des pensionnats ont vécu des expériences traumatisantes du fait qu'ils ont été coupés de leur famille. Ceux qui ont réussi à tourner la page comprennent que, dans le but de guérir la souffrance, il faut se faire entendre, témoigner, pour que la vérité soit connue, et prendre la responsabilité de changer. Nous avons choisi de renverser ces piliers centraux rattachés à cette intention affirmée par les pensionnats et articulée par des mesures législatives qui ont transpercé le cœur des Premières Nations, des Métis et des Inuits. En effet, le message terrifiant entourant tout le 'problème indien' définit clairement les intentions arrêtées des législateurs de faire avancer l'assimilation des Autochtones en déclarant illégales les cérémonies traditionnelles, en enlevant les enfants des familles et en rompant tous leurs liens avec la langue et le sentiment d'identité. En 1920, le surintendant général délégué des Affaires indiennes Duncan Campbell Scott a déclaré au Parlement que l'assimilation avait pour but de continuer les efforts "jusqu'à ce qu'il n'y ait plus un seul Indien au Canada qui ne soit assimilé au corps politique et qu'il n'existe plus de 'problème indien'". On ne peut pas isoler les pensionnats de ces politiques étant donné que celles-ci décrétaient que les enfants autochtones ne devaient plus vivre avec leurs parents et ne devaient plus avoir accès aux cérémonies pendant qu'on les endoctrinait à croire que nos croyances et cérémonies autochtones étaient maléfiques, qu'elles étaient inspirées par le diable. » (Hodgson, 2008)

**Note :** Maggie Hodgson est membre de la Première Nation de Nadleh Whuten (Carrier). Elle travaille à l'échelle locale, nationale et internationale dans le domaine de la justice et de la guérison. Elle est l'initiatrice et l'hôte du premier rassemblement *Healing Our Spirit Worldwide* (Avec le monde entier, libérons-nous corps et âme) organisé à Edmonton, en Alberta, en 1992.

Vous pouvez lire l'article complet dans le document *De la vérité à la réconciliation : Transformer l'héritage des pensionnats* (voir la section Références ci-dessous).

## Références

Commission de vérité et réconciliation du Canada. (2015). Sommaire du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada. [https://ehprnh2mwo3.exactdn.com/wp-content/uploads/2021/04/1-Honorer la verite reconcilier pour lavenir-Sommaire.pdf](https://ehprnh2mwo3.exactdn.com/wp-content/uploads/2021/04/1-Honorer-la-verite-reconcilier-pour-lavenir-Sommaire.pdf)

Hodgson, Maggie. (2008). Reconciliation: A Spiritual Process. In the Aboriginal Healing Foundation's *From Truth to Reconciliation: Transforming the Legacy of Residential Schools*. <http://www.ahf.ca/downloads/from-truth-to-reconciliation-transforming-the-legacy-of-residential-schools.pdf>

Shead, Ruth. "Murray Sinclair in Reconciliation Nation". *UM Today: The Magazine*. Fall 2015, p. 27. <https://news.umanitoba.ca/reconciliation-nation/>